

L'Europe veut investir 30 milliards dans sa défense

LE RÉSUMÉ

La Commission Juncker propose d'investir **13 milliards d'euros dans un fonds européen de défense et 6,5 milliards** dans la mobilité des armées européennes.

La Haute représentante pour les affaires étrangères Federica Mogherini propose d'investir **10,5 milliards dans l'achat de matériel militaire.**

VINCENT GEORIS
À STRASBOURG

L'Union européenne n'a jamais réussi à se doter d'une défense digne de ce nom. Le Royaume-Uni s'y est opposé dès son adhésion, alors que la France n'a jamais été enthousiaste. L'Europe s'est habituée à vivre sous le parapluie de l'Otan. Mais la guerre au Moyen-Orient, une Russie plus agressive, le Brexit et l'élection d'un Président protectionniste aux États-Unis ont changé la donne.

L'Union ambitionne de se doter d'un fonds pour les projets de recherche en défense, d'une enveloppe pour améliorer la mobilité des troupes et d'un budget exceptionnel pour accroître le champ de ses opérations militaires.

Au total, l'Europe veut investir 30 milliards d'euros pour muscler sa défense et accroître son autonomie envers les États tiers. Du jamais vu.

Fonds européen de défense

La Commission Juncker a proposé mercredi la création d'un fonds européen de défense (FED) destiné à

développer les capacités militaires des vingt-sept et doté de 13 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Cet argent servira à soutenir les investissements entre plusieurs États européens dans les technologies et les équipements de pointe, comme les logiciels cryptés et les drones.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Europe que l'investissement collectif dans le développement de nouvelles technologies militaires est encouragé. *«Ce n'est qu'un début, les propositions d'aujourd'hui vont amener une nouvelle manière de faire»*, dit le vice-président de la Commission, Jyrki Katainen. L'idée est de créer la base industrielle et scientifique qui fait défaut en Europe.

Avec un tel fonds, l'UE devient le quatrième investisseur européen dans le secteur de la défense. Une part de 4,1 milliards d'euros sera mise à disposition des projets de recherche collaborative. Au-delà de la phase de recherche, 8,9 milliards iront compléter les investissements des États européens par un cofinancement des coûts liés au développement des prototypes.

Les pays tiers hors jeu

La Commission Juncker assortit l'octroi de ces subventions à des conditions strictes. Pour être éligibles, les projets devront associer au moins trois participants issus de trois États européens. *«Tous les projets seront vérifiés à la loupe»*, assure Elzbieta Bienkowska, commissaire chargée du Marché intérieur.

Pas question de laisser accéder les entreprises des pays tiers, qu'il s'agisse de la Chine, de la Russie, des États-Unis, ou du Royaume-Uni post Brexit. Les firmes, pour être éligibles, devront être établies en Europe et ne pourront être contrôlées par des maisons mères basées à l'étranger.

Cette disposition devrait quelque peu crispier les relations avec les alliés traditionnels, dont les États-Unis, alors qu'un sommet de l'Otan aura lieu début juillet à Bruxelles. Mais ce n'est qu'un juste retour des choses. Les firmes européennes n'obtiennent des financements aux États-Unis que si elles sont établies sur le territoire américain et ne transmettent aucune information à leur maison mère.

En plus du budget recherche, une enveloppe de 6,5 milliards d'euros sera dégagée pour accroître la mobilité militaire au sein de l'UE.

Facilité européenne pour la paix

L'Union européenne veut aussi mettre sur pied une facilité européenne pour la paix (FEP), dotée de 10,5 milliards d'euros, pour financer ses opérations militaires proprement dites, en soutien de la paix. Il s'agit ici d'achats directs d'armement.

C'est un vrai tour de force de la Commission Juncker, car le Traité européen interdit de porter au budget les dépenses militaires. Subtilité, la proposition est déposée par Federica Mogherini en ses qualités de haute représentante pour les Affaires étrangères, *«avec le soutien de la Commission»*. Ce montant sera hors budget 2021-2027 et à charge des États. *«Je propose la mise en place d'une facilité européenne pour la paix, un instrument qui améliorera le financement des opérations militaires de l'Union européenne»*, dit-elle. La décision serait prise au premier semestre 2019 et entrerait en vigueur en 2021 pour six ans.

Le FEP se substituera au mécanisme Athena qui finance les opérations de soutien de la paix. Le champ d'action des forces européennes devrait dépasser le cadre africain auquel elles sont aujourd'hui cantonnées.